



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 57
DU 22 DECEMBRE 2018**

Présents :

BOUVARD Martial ; COURGEY Claude ; CULOT François-Xavier ; GAUDINET Alain ; JACOULET Bernard ; MENETRIER Nathalie ; MILLET Catherine ; SALVI Thierry

Absents excusés :

**ARTAUX Laurence
BELFORT Dominique
BONVALOT Pascal
DUCROUX Séverine avec procuration à Bernard JACOULET
JEANGIRARD Sylvie
MUSIAUX Marie Pierre**

Secrétaire de séance : Nathalie Ménétrier

La séance est ouverte à 10H

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le maire rappelle que le 5 juillet 2018, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des 2 Vallées vertes se prononçait favorablement pour l'adhésion complète au SICTOM de Villersexel avec la gestion du service « déchet » à compter du 1^{er} janvier 2019. Actuellement la CC2VV n'est membre du SICTOM précité que pour une partie de territoire. Afin de faire évoluer cette adhésion à l'ensemble du territoire, il est donc demandé aux communes de se prononcer.

Le maire demande au conseil municipal de prononcer en faveur de cette adhésion.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette adhésion.

Harmonisation des compétences à la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

Dans le cadre des travaux de redéfinition et d'harmonisation obligatoire des compétences de la CC2VV, le Maire présente au Conseil Municipal les deux nouvelles compétences qui sont soumises à l'approbation des communes :

- Compétence développement économique, touristique et de services.
- Compétence Animations Culturelles.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le transfert des deux compétences citées ci-dessus.

Porte de garage à l'ancien gymnase

Le maire rappelle le projet d'installer les ateliers municipaux dans l'ancien gymnase situé près du collège. Mais, auparavant, il est nécessaire de faire installer une porte de garage. Cette dernière donnera la possibilité de rentrer l'ensemble des véhicules municipaux et de stocker les matériaux nécessaires à l'entretien de la commune.

Le maire présente un devis de l'entreprise Ducroux de Rougemont d'un montant de 7 869.00€ hors taxe. Il précise aux conseillers et aux conseillères que ce rideau métallique est motorisé.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis et autorise le maire à le signer.

Installation d'une main courante dans la ruelle qui relie la Grande à la Rue Basse

Le maire informe que plusieurs riverains ont demandé l'installation d'une main courante dans la ruelle citée en objet. De ce fait un devis a été demandé à l'entreprise Ducroux de Rougemont.

Le maire présente un devis d'un montant de 887.00€ hors taxe. Il précise au conseil municipal que cette main courante sera installée le long du bâtiment de l'ancienne perception.
Le conseil municipal accepte ce devis à l'unanimité.

Société Publique Locale Bourgogne Franche-Comté

Le maire informe le conseil municipal que la Région a créé une SPLBFC en 2017, elle assure actuellement les transports scolaires. S'agissant d'une Société Publique Locale et afin de bénéficier de ses prestations, il est nécessaire d'être actionnaire au sein de cette société. Le montant de l'action est de 10 euros.

Le maire demande l'autorisation d'adhérer à cette société publique.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'adhérer à cette société publique.

Agents recenseurs

Le maire rappelle que le recensement de la population s'effectuera durant l'année 2019 et qu'il est nécessaire d'embaucher 3 personnes comme agents recenseurs. Les deux conseillères Laurence Artaux et Sylvie Benguella ont été chargées de trouver des personnes pour assurer ce travail. Elles proposent madame Raincourt et sa fille qui ont déjà assuré ce travail. Pour la troisième personne, la Maire Déléguée de Montferney Catherine Millet, avait proposé Sandra Voirin de Montferney. Ces trois futurs agents recenseurs seront rémunérés au prorata des heures travaillées suivant l'indice brut 348, majoré 326 du grade d'adjoint technique.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'embaucher ces trois personnes.

Embauche de Dominique Morel

Afin de terminer les travaux de rénovation d'une classe d'école, des toilettes à la mairie et d'un studio dans l'ancienne perception, le maire propose de prolonger le contrat de travail de monsieur Dominique Morel jusqu'au 31 mars 2019.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Choix d'un cabinet d'étude pour le schéma directeur d'assainissement

Le maire fait part du travail de la commission d'appel d'offre réunie le jeudi 6 décembre 2018. Sept cabinets d'études ont répondu à cet appel d'offre concernant l'étude d'un schéma directeur d'assainissement de Rougemont et de ses communes associées.

Le cabinet d'étude OXYA Conseil, basé à Gérardmer 88 400, ayant obtenu la meilleure note de 100/100, est proposé par la commission.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de retenir le cabinet Oxya Conseil pour la mission citée en objet.

La séance est clôturée à 11H15.

<p style="text-align: center;">Prochaine réunion Vendredi 18 janvier 2018 à 20h30</p>
